



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 512 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**ATTENDU** les négociations en cours pour vendre l'ensemble des scieries de Kruger en Mauricie à la multinationale Produits Forestier Résolu;

**ATTENDU QUE** la compagnie Produits Forestiers Résolu ne semble pas intéressée à poursuivre les opérations à la scierie de Parent, son achat visant uniquement à s'accaparer du territoire de coupe rattaché à la scierie;

**ATTENDU** les investissements majeurs faits à la scierie de Parent, il y a à peine trois ans, avec l'aide gouvernementale;

**ATTENDU QUE** la scierie Parent fermera définitivement si le transfert de garantie d'approvisionnement est accordé par le gouvernement;

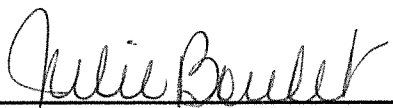
**ATTENDU QUE** la scierie est le seul employeur d'importance à Parent et que 110 emplois directs et des centaines d'emplois indirects sont menacés;

**ATTENDU QUE**, si la scierie ferme, c'est la survie du village qui est en cause;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, citoyens et citoyennes, demandons au gouvernement du Québec de ne pas autoriser le transfert de garantie d'approvisionnement.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Julie Boulet, députée de Laviolette

  
Date de signature de l'extrait